

NOS HONORAIRES

TRANSACTIONS :

VALEUR DU BIEN	POURCENTAGE
De 0 à 45 000 € _____	9 % TTC
De 45 001 € à 100 000 € _____	7 % TTC
De 100 001 € à 200 000 € _____	6 % TTC
A partir de 200 001 € _____	5 % TTC

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Le 1^{er} avril 2017